

balle au genou; une autre balle lui a transpercé la main gauche; il a été fait prisonnier, mais pendant que les Russes le conduisaient à terre, l'équipage est parvenu à prendre la fuite avec le vaisseau. D'après les lignes suivantes publiées par un journal de la Colombie-Anglaise, la goélette *Hamilton Lewis*, capitaine Alex. McLean, et son équipage, auraient été saisis et seraient en ce moment aux mains des Russes. Le capitaine de la goélette *Theresa*, arrivé aujourd'hui, 2 septembre, rapporte que le samedi, 12 août, le capitaine McLean, du *Rich*, était allé à terre avec deux chaloupes; au moment de retourner à bord de son vaisseau, il a été attaqué par dix gardes russes, qui sont descendu de la côte de sable, se sont rués sur lui et sur ses matelots et ont fait feu sur eux avec leurs carabines. Ils ont fait feu à plusieurs reprises; plusieurs balles ont atteint les chaloupes, mais le capitaine McLean seul a été blessé. Il s'est fait fracasser un genou et transpercer la main gauche. Après cela, les deux vaisseaux ont pris le large et sont retournés à leur poste, 12 milles au large de l'île au Cuiyre. Le lendemain, le vaisseau de guerre russe *Albert*, de 13 canons, a donné la chasse aux deux goélettes. Celles-ci ont déployé toutes leurs voiles et sur une distance de 12 milles, la chasse a été très énuoyante. L'*Albert* tirait sans cesse à blanc. Mais le vent étant tombé, l'*Albert* est arrivé à un mille du *Lewis*, lui a lancé un boulet qui a coupé son beaupré en deux, de sorte que le *Lewis* a été obligé d'amener pavillon. L'équipage du *Theresa* a alors vu deux chaloupes partir de l'*Albert* et se diriger vers le *Lewis*; dix minutes plus tard l'*Albert* disparaissait avec le *Lewis* à sa remorque.

D'après ce qui précède, le capitaine McLean, son vaisseau, son équipage et sa pêche de phoques seraient en ce moment aux mains des Russes, ainsi que le blessé, le capitaine Dan McLean, dont le vaisseau s'est échappé avec son équipage. Les malheureux frères McLean se trouvent dans une situation fort déplorable, et il semble qu'il est impossible de les en tirer, car ils ont été pris faisant la pêche en dedans de la limite russe de trois milles.

Je demanderais au gouvernement s'il n'est pas possible de faire faire des recherches pour s'assurer s'il est bien vrai que ces hommes faisaient la pêche en dedans de la limite de 3 milles; s'il n'est pas possible en cela de venir au secours de ces malheureux pêcheurs. Ce sont des habitants de mon comté; c'est pour cela que je prie le gouvernement de bien vouloir s'occuper immédiatement de leur affaire.

M. TUPPER: Je puis dire à l'honorable député que la question dont il s'agit relève jusqu'à un certain point de mon département; j'ai lu les rapports des journaux dont il parle. Nos officiers ont montré une grande activité chaque fois qu'il est surgi quelque conflit au sujet de la pêche aux phoques; je n'ai pas besoin de dire que dans le cas qui nous occupe en ce moment, le gouvernement se propose de faire les démarches nécessaires et tout ce qu'il pourra faire pour venir en aide aux Canadiens qui ont été victimes de ces saisies.

LA GRÈVE D'OTTAWA.

M. LAURIER: Les journaux d'hier soir et de ce matin disent que la milice a été appelée sous les armes au sujet de la grève qui est commencée dans un quartier de cette ville. Le ministre de la milice peut-il donner des renseignements à la chambre à ce sujet?

Sir ADOLPHE CARON: Je dois dire à l'honorable député que la nouvelle publiée par les journaux, hier soir, est exacte. En effet, la milice a été appelée sous les armes selon la loi. Le gouvernement ne peut pas en être responsable. La milice a été appelée sous les armes en vertu de la loi qui donne à trois magistrats le pouvoir de demander en tout temps à la milice pour venir au secours de l'autorité civile. Jusqu'à présent, le calme règne à Hull et autant que j'ai pu le savoir, il n'y a pas lieu d'appréhender de désordres.

M. EDGAR: Combien de miliciens a-t-on cru nécessaire de mettre sous les armes?

Sir ADOLPHE CARON: Quatre compagnies ont été appelées sous les armes; mais, comme je viens de le dire, le gouvernement n'a eu absolument rien à y voir. C'est à la demande de trois magistrats que ces miliciens ont pris les armes.

M. DAVIES (I.P.E.): Que s'est-il passé entre les miliciens et les émeutiers, ou les personnes dont la milice a été chargée de réprimer les désordres? Les désordres ont-ils été réprimés; l'honorable ministre sait-il en quel état sont maintenant les esprits?

Sir ADOLPHE CARON: Je ne puis dire à l'honorable député que ce qu'il a été en état d'apprendre aussi bien que moi. Cette affaire n'est pas de ma juridiction comme ministre de la milice, mais j'y ai porté un certain intérêt, et je me suis simplement assuré si la tranquillité était rétablie. Que l'honorable député se donne la peine de consulter la loi et il verra que le ministre de la milice ne porte absolument aucune responsabilité dans une affaire comme celle-là; mais que toute la responsabilité retombe sur les trois magistrats qui ont demandé la milice.

M. MILLS (Bothwell): Ces trois magistrats sont-ils d'Ottawa, ou de Hull, ou des deux villes?

Sir ADOLPHE CARON: Ils sont de Hull.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE.

M. LAURIER: Le ministre des finances avait promis de nous soumettre le budget supplémentaire hier.

M. FOSTER: Si cela était possible.

M. LAURIER: Cela sera-t-il possible, aujourd'hui?

M. FOSTER: Je l'espère. J'espère fermement cette fois qu'il sera prêt.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Autrefois, je faisais imprimer ce budget de la manière ordinaire et je n'ai jamais eu de peine à le faire imprimer en trois ou quatre heures. Il me semble que l'imprimerie ne fait pas ce que nous en attendions, à moins que ce budget ne soit d'une longueur extrême, ce que je ne suppose pas. Si ce sont les imprimeurs qui sont les auteurs du retard, il faudrait les presser de se hâter, afin que les travaux de la chambre ne soient pas retardés davantage. Je suis certain que dans n'importe quelle imprimerie ordinaire, quelques centaines d'exemplaires d'un document comme ce budget pourraient facilement être imprimés dans quelques heures.

M. FOSTER: Je suis obligé de dire que l'imprimerie ne mérite pas de blâme. Il n'y a que quinze minutes environ que le dernier item de ce budget a été envoyé à l'atelier. On fera toute la diligence possible pour nous donner ce budget à 6 heures.

M. LAURIER: Cet item est-il certainement le dernier?

M. FOSTER: C'est probablement le dernier. Quand ce budget aura été déposé sur le bureau, on verra s'il est extrêmement long.

M. McMULLEN: Quel est cet item important?

M. FOSTER: Il ne se rapporte pas au havre de Cobourg.